

**Politiques de développement rural au Burkina Faso et la pratique  
des TIC: Entre l'espérance des projets pilotes et la lenteur dans la  
généralisation des expériences.**

Avril 2011

## RESUME

---

Le document de stratégie de développement du monde rural à l'horizon 2015 est de nos jours le document de référence qui guide toutes les politiques sectorielles mises en œuvre en faveur du monde rural. La vision de ce document est l'avènement à terme d' « un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable grâce à l'accroissement des productions agricoles, pastorales, halieutiques, forestières et fauniques »

Pour la réalisation d'une telle vision, l'objectif principal de la SDR est d'*assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.*

Mais avant la SDR, plusieurs politiques de développement du monde rural se sont succédé au fil des années. Ainsi depuis la lettre de politique de développement agricole de 1992, en passant par le programme d'ajustement du secteur agricole jusqu'à la stratégie de croissance durable des secteurs agricole et de l'élevage, le monde rural a bénéficié d'un ensemble de programmes en vue d'assurer son développement.

Ces différentes politiques ont permis de mobiliser d'importants moyens et le développement des différentes filières agricoles à travers la mise en œuvre de projets spécifiques.

Malgré la mise en œuvre de ces programmes, le secteur rural reste encore soumis de nos jours à de nombreuses contraintes (La prédominance du mode de production extensive avec le faible niveau d'intensification et de mécanisation des exploitations, les fortes pressions démographiques sur les terres agricoles, etc.). Toutefois, de nombreuses potentialités peuvent encore être exploitées (des possibilités pour l'irrigation, des systèmes de production perfectibles, etc.)

Aujourd'hui, nombre de ces filières sont en plein essor et de nombreuses opportunités de développement s'offrent à ces filières. Ainsi, les filières céréales traditionnelles, fruits et légumes, oléagineux, niébé, riz et coton présentent aujourd'hui de nombreuses possibilités de développement que les politiques agricoles devraient prendre en compte.

Une autre opportunité pour le développement du monde rural est l'avènement des technologies de l'information et de la communication. En effet, depuis quelques années, on a

assisté à un essor fulgurant de ces nouvelles technologies et à leur forte diffusion dans le milieu rural. Parmi les nombreuses possibilités d'usage des TIC en milieu rural, certains usages sont une réalité au Burkina Faso. Au titre de ces usages, nous pouvons citer la diffusion d'information sur les prix et les stocks agricoles (exemple de la SONAGESS et du tradepoint de l'ONAC), la visibilité et le marketing des produits (à travers les sites web créés par les OP), la traçabilité et la certification des produits (exemple de la FEPASSI et de Songtaaba), les échanges et le partage de connaissance entre les producteurs, l'information et la sensibilisation des producteurs sur les différentes techniques culturales (exemples des émissions radios de pag la yiri).

On peut donc dire que les expériences des projets pilotes au Burkina Faso sont assez convaincantes pour aller de loin dans l'implémentation des usages TIC pour le monde rural. Toutefois, la lourdeur des projets et programme dans ce sens (Cyber stratégies nationales, projet fonds de services universel, etc.) nous interpelle à entreprendre des actions plus ciblées pour ne pas paralyser les mécanismes actuels.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

AFD :	Agence française de développement
BACB :	Banque Agricole et Commerciale du Burkina Faso
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCEAO :	Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BF :	Burkina Faso
BID :	Banque Islamique de Développement
BOAD :	Banque Ouest Africaine de développement
CEDEAO :	Communauté Économique pour le Développement des États de l’Afrique de l’Ouest
CEN-SAD :	Communauté des Etats sahélo-sahéliens
CILSS :	Comité Inter – Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNRST :	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CONEDD :	Conseil National pour l’Environnement et Développement Durable
CPF :	Confédération Paysanne du Faso
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DANIDA :	Danish International Development Assitance
DGPSA :	Direction Générale de la Prévision et des Statistiques Agricoles
IICD	Institut International pour la Communiucation et le Développement
IMF :	Institut de Micro Finance
INERA :	Institut de l’Environnement et des Recherches Agricoles
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
LPDA :	Lettre de Politique de Développement de l’Agriculture
MAHRH :	Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MPTIC	Ministère des Postes et des Technologies de l’Information
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAS :	Programme d’Ajustement Structurel
PDRD :	Programme de Développement Rural Durable
PIB :	Produit Intérieur brut
PNGT :	Programme National de Gestion des Terroirs

## SOMMAIRE

---

RESUME .....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
SOMMAIRE .....	5
INTRODUCTION .....	6
<b>1 LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL AU BURKINA FASO: LE SCHEMA DIRECTEUR DU SECTEUR RURAL .....</b>	<b>7</b>
1.1 LES OBJECTIFS GENERAUX DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR.....	7
1.2 LES DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES .....	8
1.3 LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	9
1.4 IV. BILAN DE LA MISE EN CEUVRE .....	9
<b>2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL AU BURKINA FASO.....</b>	<b>12</b>
2.1 LES CONTRAINTES ET POTENTIALITES DU MILIEU AGRICOLE AU BURKINA FASO .....	13
2.2 LES FLUX FINANCIERS .....	14
2.3 LA DIVERSITE DES FILIERES AGRICOLES.....	15
2.4 LES PRINCIPALES OPPORTUNITES POUR LA PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES .....	16
<b>3 EVALUATION DE L'UTILISATION DES TIC DANS LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL AU BURKINA FASO .....</b>	<b>17</b>
3.1 LES UTILISATIONS DES TIC DANS LE SECTEUR AGRICOLE.....	17
3.2 LA TRAÇABILITE ET LA CERTIFICATION DES PRODUITS.....	17
3.3 LES OPPORTUNITES D'UTILISATION DES TIC DANS LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL.....	21
LES LEÇONS ACTUELLES ET LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES TIC DANS LE MONDE RURAL...	23
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>25</b>

## INTRODUCTION

---

Au Burkina Faso, le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie nationale. Ce secteur constitue la principale source d'emplois et de revenus pour plus de 80% de la population active. Les activités agricoles participent environ à hauteur de 40% à la formation du PIB (agriculture, élevage, foresterie et pêche).

De nombreuses politiques agricoles ont été élaborées au fil des années par l'Etat burkinabé afin de booster le développement de ce secteur.

En effet, en allant du programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) à la stratégie de développement rural (SDR) en passant par la stratégie de croissance durable des secteurs agricole et de l'élevage et la lettre de politique de développement rural (LPDR), le Burkina Faso ambitionne à terme réduire de façon considérable la pauvreté rurale.

Aussi, depuis quelques années l'essor fulgurant des TIC et leur diffusion rapide dans le milieu rural ont convaincu les gouvernants à étudier dans quelles mesures ces TIC peuvent contribuer à l'atteinte plus rapide des objectifs visés.

Ce rapport fait tout d'abord le point des différentes politiques agricoles au Burkina Faso, les visions et stratégies ainsi que le bilan de leur mise en œuvre, ensuite un état des lieux sur les caractéristiques générales du développement du milieu rural burkinabé est présenté et enfin une évaluation de l'utilisation des TIC dans la promotion du développement économique rural au Burkina Faso est faite.

# 1 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU BURKINA FASO: LE SCHÉMA DIRECTEUR DU SECTEUR RURAL

## 1.1 Les objectifs généraux de développement du secteur

Le gouvernement du Burkina Faso a mis en œuvre une série de réformes visant à créer les bases d'une croissance accélérée en améliorant les conditions de vie des populations et en développant une agriculture durable.

Au niveau de l'agriculture, les principales politiques et stratégies se sont traduites successivement par le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA), la stratégie de croissance durable des secteurs agricole et de l'élevage et par la nouvelle stratégie de développement rural à l'horizon 2015. Parallèlement, le pays a adopté depuis 2000 le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui vise à assurer une croissance économique durable, équitable et de qualité. Cette stratégie a fait l'objet d'une révision en 2003.

Aujourd'hui, les CSLP ont laissé place à la Stratégie de Croissance accélérée et de Développement Durable (SCADD) et cela depuis la dernière révision du CSLP intervenu en 2009. La SCADD, tirant les leçons des expériences du Burkina Faso, se veut être une stratégie de développement durable où l'Etat et le secteur privé, de même que la société civile, jouent dans un cadre partenarial renforcé des rôles complémentaires de moteur de la croissance et de réduction des inégalités dans la répartition des fruits de la croissance nécessaire à la gestion durable des ressources environnementales nationales.

Cette vision se traduira notamment par l'accessibilité équitable des Burkinabè : (i) à des infrastructures économiques en nombre suffisant et de qualité (routes, équipements de transformation, TIC, énergie) ; (ii) aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable et assainissement) ; (iii) à une sécurité alimentaire et nutritionnelle et (iv) à un niveau de revenu décent dans un cadre de vie sain.

Pour ce qui est du volet spécifique relatif au monde rural, la vision du développement rural tel que retracé dans le document de stratégie est celle d' « un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable grâce à l'accroissement des productions agricoles, pastorales, halieutiques, forestières et fauniques ».

Ainsi, suite à l'élaboration de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) en 1992, le gouvernement du Burkina Faso a élaboré et adopté en mai 1992 un Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) qui s'est traduit globalement par un ensemble de

réformes et de mesures de désengagement de l'État des activités productives au profit des opérateurs privés. Les objectifs du PASA sont (i) la modernisation et la diversification de la production (ii) le renforcement de la sécurité alimentaire et (iii) l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

De 1992 à 1996, la première phase du PASA a porté essentiellement sur la libéralisation de l'économie dans le secteur agricole et la réorganisation des services agricoles. À l'issue de cette période, le gouvernement s'est engagé à partir de 1996, dans la formulation d'une stratégie de croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Les grands objectifs de la stratégie de croissance agricole sont :

- Accroître la production agricole de 5 à 10% par an au cours des 10 prochaines années ;
- Contribuer à une croissance des revenus des exploitants agricoles et des éleveurs d'au moins 3% par personne et par an ;
- Créer les conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité des populations à une alimentation suffisante et équilibrée assurant une couverture des besoins caloriques de 2500kcal/personne/jour et une consommation de viande et « équivalent viande » de 21kg/personne/an ;
- Généraliser la gestion durable des ressources naturelles par les communautés rurales.

## **1.2 Les domaines d'intervention prioritaires**

Pour l'élaboration de la stratégie de croissance agricole, le gouvernement du Burkina Faso a procédé à la réalisation d'un diagnostic approfondi des secteurs de l'agriculture et de l'élevage en juillet 1997. Ce diagnostic a débouché sur l'élaboration du Document d'Orientation Stratégique (DOS en décembre 1997) et du plan stratégique opérationnel (PSO en octobre 1999) qui traduit ses orientations en cinq (5) programmes prioritaires et six (6) filières.

- Les programmes prioritaires transversaux concernent : la fertilité des sols, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la modernisation de l'agriculture, le soutien aux producteurs/opérateurs et à leurs organisations et l'appui institutionnel ;
- Les six filières sont : les céréales (sorgho, mil, maïs, riz), le niébé, les tubercules (ignames et patates), le coton, les fruits et légumes et les oléagineux.



### 1.3 Les orientations stratégiques

L'objectif global de la SDR à l'horizon 2015 est <sup>1</sup>d'« assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable ».

Les principaux enjeux et défis identifiés pour le développement du monde rural sont de (a) renforcer la sécurité alimentaire (b) augmenter les revenus des populations rurales (c) assurer une gestion durable des ressources naturelles et (d) responsabiliser les populations rurales en tant qu'acteurs de leur développement.

Pour cela huit (8) principes directeurs et sept (7) axes stratégiques ont été identifiés

Principes directeurs	Axes stratégiques
<ol style="list-style-type: none"><li>1) la promotion de la bonne gouvernance,</li><li>2) le développement du capital humain,</li><li>3) le renforcement du processus de décentralisation,</li><li>4) la gestion durable des ressources naturelles,</li><li>5) la prise en compte de l'approche genre</li><li>6) la réduction des disparités régionales</li><li>7) le recentrage du rôle de l'État et la responsabilisation des organisations professionnelles, des collectivités locales et des opérateurs privés</li><li>8) le renforcement du partenariat entre l'Etat et les autres acteurs qui interviennent dans le développement du monde rural.</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Accroître, diversifier et intensifier les productions agricoles, pastorales, forestière, faunique et halieutique ;</li><li>2) Renforcer la liaison production/marché ;</li><li>3) Accroître et diversifier les sources de revenus ;</li><li>4) Améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ;</li><li>5) Assurer une gestion durable des ressources naturelles ;</li><li>6) Renforcer les capacités des acteurs et créer un cadre institutionnel favorable ;</li><li>7) Promouvoir l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural.</li></ol>

**Source** : regroupé par l'auteur à partir du Document de stratégie de développement rural

### 1.4 IV. Bilan de la mise en œuvre

Les réformes mises en œuvre dans le cadre du PASA, ont concerné principalement deux volets : (i) la libéralisation de l'économie dans le secteur agricole et (ii) la réorganisation des services agricoles.

Selon l'analyse de Ouédraogo Souleymane<sup>2</sup> (2007), la libéralisation de l'économie dans le secteur agricole a abouti à la libéralisation de la commercialisation et des prix des produits

<sup>1</sup> Document de stratégie de développement rural à l'horizon 2015, Burkina Faso (2004)

agricoles (céréales traditionnelles, riz, graines oléagineuses) et à la privatisation de la quasi-totalité des entreprises publiques intervenant dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. A cela s'ajoute la suppression de la subvention sur les intrants agricoles déjà effective avant l'adoption du PASA.

La réorganisation des services agricoles qui s'est traduite par le recentrage des fonctions de l'État à travers la mise en place des structures déconcentrées a été effective. Cependant, elle n'a pas atteint ses objectifs en raison de l'insuffisance de ressources humaines en quantité et en qualité qui a largement limité les missions régaliennes surtout dans le domaine de l'appui - conseil et du suivi – évaluation.

Ces réformes ont eu pour conséquences entre autres une baisse des activités, voire un dépérissement des entreprises évoluant dans le secteur agricole, une exacerbation des contraintes de production agricole (approvisionnement en intrants et en équipements agricoles, commercialisation des produits agricoles). En effet, les acteurs non étatiques (organisations paysannes, opérateurs économiques, producteurs individuels, etc..) étaient insuffisamment préparés pour prendre la relève immédiate de l'État et le transfert accéléré de certaines fonctions, à l'occasion de la privatisation de sociétés publiques.

Quant à la stratégie de croissance durable du secteur agricole, la mise en œuvre a été assurée soit directement à travers les différentes interventions du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), soit indirectement à travers les projets, les programmes (PNGT et PNDSA), ou dans le cadre des différents plans d'action. Les principaux plans qui ont été mis œuvre au cours de ladite période sont : le plan d'action pour la filière riz (PAFR), le plan d'action pour le financement du monde rural, le plan d'action pour l'émergence des OPA et le programme d'appui institutionnel.

Pour ce qui est de la stratégie de développement rural, sa mise en œuvre récente ne permet pas de tirer déjà un bilan. Toutefois, le nouveau document de stratégie de croissance accéléré et de développement durable (SCADD) donne des éléments de bilan ou de diagnostic du développement rural de nos jours. Ce document nous montre en effet qu'en dépit de quelques six (6) années de mise en œuvre de la SDR, l'insécurité alimentaire demeure une réalité au

---

<sup>2</sup> OUEDRAOGO Souleymane (2007), Étude portant sur la situation actuelle de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest : Monographie de l'Agriculture du Burkina Faso

Burkina Faso, et cela en raison de facteurs tels que la faible maîtrise de l'eau, la dégradation continue de certaines ressources naturelles etc.

## 2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL AU BURKINA FASO

### I. La situation agricole au Burkina Faso, y inclus quelques statistiques

La situation agricole du Burkina Faso peut s'analyser d'une part à travers l'évolution des superficies et des principales cultures et d'autre part à travers l'évolution des niveaux de production.

Les superficies cultivables au Burkina Faso sont estimées à 10 millions d'hectares (soit environ 30% de la superficie totale du pays). Seulement 3,5 à 4 millions d'hectares (soit le tiers) sont effectivement cultivés chaque année.

Les principales cultures sont :

- Les céréales (sorgho, mil, maïs, riz et fonio) qui occupent près de 88% des superficies cultivées selon les années ;
- Les légumineuses et les tubercules dont les principales cultures sont le niébé, le voandzou, la patate douce, l'igname. Elles occupent de très faibles superficies (environ 2% des emblavements annuels) ;
- Les cultures de rente (coton, sésame, arachide, soja et canne à sucre) qui constituent des cultures d'exportation ;
- Les cultures maraîchères (principalement la tomate, l'oignon et le haricot vert) et fruitières (principalement la mangue). Seuls le haricot vert et la mangue sont exportés vers l'Union Européenne ;

L'agriculture au Burkina Faso est dominée par le système pluvial. Seulement 24 000 ha environ de terres, sont irrigués pour un potentiel irrigable de 233 500 ha dont 130 000 ha en maîtrise partielle de l'eau et 30 000 ha en maîtrise totale de l'eau. Les cultures irriguées sont le riz, la canne à sucre et les cultures maraîchères. Le riz est cultivé dans les périmètres irrigués. Le maraîchage est pratiqué également dans les périmètres irrigués et aussi dans de petits potagers individuels notamment en zone périurbaine. Ces dernières années, on assiste à la promotion de la culture de maïs irrigué (en saison sèche) à travers la petite irrigation.

Les statistiques de la Direction générale de la prévision et des statistiques agricoles (DGPSA) nous donnent une idée de l'évolution des différentes productions agricoles.

Ainsi, au cours de la période 1995-2005, la production céréalière a progressé à un rythme moyen de 4,63% l'an, supérieur au taux de croissance annuel de la population qui est de 2,4% l'an. Elle est essentiellement tirée par le maïs qui a connu une augmentation continue de la

production de 10,67% en moyenne l'an et par le mil qui a progressé de l'ordre de 5,87%. Concernant les autres cultures vivrières, la plus grande augmentation revient à la patate douce dont la production est passée de 12 607 tonnes en 1995 à 70 815 tonnes en 2005 (soit un taux de croissance annuel moyen de 21,53%). La production du niébé a également progressé au rythme moyen de 6,67% l'an tandis que celle du vouandzou a baissé au rythme de 4,21% l'an au cours de la même période.

Quant aux cultures de rente, la croissance spectaculaire revient au coton qui est passé de seulement 150 451 T en 1995 à plus de 700 000 tonnes en 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de 12,41% pour ladite période. Les productions d'arachide, de sésame et de soja ont également progressé à un rythme supérieur à 4% l'an renforçant l'élan de diversification des cultures dans les systèmes de production agricole au Burkina Faso.

D'une manière générale, l'augmentation de la production est due à l'accroissement des superficies révélant le caractère toujours extensif de l'agriculture Burkinabé et la nécessité d'intensifier les systèmes de production.

## 2.1 Les contraintes et potentialités du milieu agricole au Burkina Faso

De nombreuses études ont analysé les contraintes et les potentialités du secteur agricole au Burkina Faso. D'une façon générale, ces études retiennent les éléments ci-après :

Contraintes	Potentialités
<p>L'insuffisance, l'irrégularité et la forte variation spatio-temporelle des précipitations avec une tendance à la baisse</p> <p>La prédominance du mode de production extensive avec le faible niveau d'intensification et de mécanisation des exploitations</p> <p>La faible liaison production - marché (faible valorisation des produits agricoles et le problème de la commercialisation des produits agricoles)</p> <p>Les fortes pressions démographiques sur les terres agricoles</p> <p>L'exode rural qui prive certaines régions agricoles de leurs bras valides</p> <p>Le faible niveau des revenus ruraux et les difficultés d'accès au financement bancaire</p> <p>Les pesanteurs socioculturelles qui tendent à marginaliser les jeunes et particulièrement les femmes dans la société rurale</p> <p>La faible fonctionnalité de certaines organisations des producteurs</p> <p>Insuffisance de formation des producteurs agricoles</p> <p>La faible valorisation des résultats de la recherche agricole</p> <p>L'insécurité foncière liée au régime foncier</p>	<p>De grandes possibilités pour l'irrigation (12% des surfaces irrigables sont exploitées).</p> <p>Des systèmes de production perfectibles</p> <p>Une population particulièrement jeune (58% en dessous de 20 ans), ce qui représente un atout considérable pour l'avenir</p> <p>Une structuration dynamique des populations paysannes et des filières agricoles</p> <p>Les concertations entre les différents acteurs des filières</p> <p>Un fort niveau de formation des organisations paysannes et des innovations agricoles disponibles tant au niveau du monde de la recherche que des savoirs locaux.</p> <p>Une réforme foncière incitative pour les investissements en faveur du monde agricole.</p>

traditionnel La dégradation des ressources naturelles et la baisse de la fertilité des sols L'enclavement du pays et ses conséquences sur le niveau des coûts des transports internes et externes L'insuffisance de la maîtrise de l'eau	
---	--

## 2.2 Les flux financiers

Le financement de l'agriculture au Burkina Faso est assuré en partie par l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les institutions financières privées.

En général, les financements de l'Etat se font sous forme de projets et programmes. L'Etat apporte une contribution en ressources propres et le reste des financements est trouvé sous forme de prêts, de dons et/ou de subventions notamment par des institutions internationales ou des pays par le biais de collaboration. On peut scinder les dépenses provenant du budget de l'Etat en deux catégories à savoir les dépenses de fonctionnement (agents, eau, électricité, etc.) et les dépenses d'investissement (construction de barrages...). La part du secteur rural dans le budget vaut en moyenne 25%.

Quant aux institutions financières privées, leur contribution est essentielle dans la mesure où elles interviennent directement au niveau des producteurs. On dénombre de plus en plus d'intervenants dans ces secteurs. Les domaines financés sont divers et vont de l'équipement à l'aide à la commercialisation. D'une manière générale on note que ces structures font de l'épargne – crédit mais aussi du crédit direct ou du préfinancement de production. Les principales structures sont,

- la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB, ex-CNCA), banque spécialisée issue d'une approche « banque agricole de développement » ;
- la Banque Régionale de Solidarité (BRS-Burkina) qui a financé de nombreuses coopératives dans la région des vallées ;
- les dispositifs de financement indirect, qui recouvrent les crédits octroyés par les sociétés agro-industrielles aux groupements de producteurs, dans le cadre de filières intégrées ;
- les Institutions de Micro – Finance (IMF).

Enfin, on a les partenaires techniques et financiers. Les projets et programmes de développement rural au Burkina sont acquis soit par prêt, soit par dons ou subventions auprès des partenaires financiers.

Le montant des projets et programmes en cours du secteur de l'agriculture s'élève à plus de 640<sup>3</sup> milliards de FCFA. Plus d'une trentaine de Partenaires Techniques et Financement (PTF) interviennent dans le financement de ces programmes. Les plus importants sont : la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne (UE), la coopération Danoise (DANIDA), l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Islamique de Développement (BID), le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), la Banque Ouest Africaine de développement (BOAD) etc.

Ces PTF interviennent dans des sous-secteurs et filières diverses et on assiste à aucune forme de coordination ou de synergie dans leurs interventions. A titre illustratif de nombreuses études sur la filière karité au Burkina Faso ont déploré ce manque de coordination car il est souvent source d'inefficience et d'inefficacités. Cette situation est de nos jours, sans doute, un des défis du secteur.

### **2.3 La diversité des filières agricoles**

Le document de Plan stratégique opérationnel (PSO) élaboré dans la stratégie de croissance durable du secteur de l'agriculture a permis d'identifier six filières de production végétale considérées porteuses : les céréales, le niébé, les tubercules, les fruits et légumes, les oléagineux et le coton. Le riz est dissocié des céréales sèches et constitue de ce fait une filière à part entière vu son importance.

En sus de ces filières, les filières sylvo – pastorales et de pêche sont d'une grande importance pour le Burkina Faso. Il s'agit surtout de la filière bétail/viande, la filière lait, la filière avicole, la filière cuirs et peaux, la filière bois-énergie, la filière gomme arabique et la filière poisson.

---

<sup>3</sup> Statistiques de 2008

## 2.4 Les principales opportunités pour la promotion des filières agricoles

Le tableau ci-après synthétise pour chaque filière agricole, les éléments d'opportunités de promotion.

<b>filières</b>	<b>Opportunités de promotion</b>
La filière céréales traditionnelle	Produit de grande consommation (70% des ménages) bénéficiant d'un soutien de l'Etat et des PTF. Possibilité de croissance de la demande du fait du taux de croissance démographique
La filière fruits et légumes	Existence d'un fort potentiel de terres aménageables (plaines de Bagré et du Sourou) Marché porteur surtout avec les pays européens
La filière oléagineux	Trois produits très porteurs (sésame, arachide et karité) avec une forte demande mondiale Filière importante pour la lutte contre la pauvreté, car concerne directement les femmes et les enfants
La filière niébé	Demande de plus en plus croissante aussi bien national qu'international Démographie, urbanisation et changements des habitudes alimentaires sont favorables au niébé
La filière riz	Production nationale couvrant seulement 30% de la consommation Demande existe et est croissante, seulement 10% des terres cultivables sont effectivement mises en valeur Grande avancée dans la qualité des recherches sur le riz
La filière coton	La demande mondiale est très forte. Mais la forte variabilité des cours mondiaux constitue la principale crainte Le Burkina Faso exporte 98% de la fibre produite vers des pays asiatiques et européens Absence de grandes filatures et d'usines textiles de grande importance en Afrique de l'Ouest.



### **3 EVALUATION DE L'UTILISATION DES TIC DANS LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL AU BURKINA FASO**

#### **3.1 Les utilisations des TIC dans le secteur agricole**

Le développement des Technologies de l'information et de la Communication et ses usages tous azimuts n'ont pas échappé au monde agricole qui s'en est emparé dans des domaines multiples pour améliorer son univers. En parlant des TIC, on pense généralement à des nouvelles technologies: ordinateurs, Internet, téléphonie mobile, et autres. Mais il faut noter que les TIC incluent également des moyens pour la diffusion comme la radio et télévision. Et que les TIC peuvent être combinés avec des moyens d'information et de communication plus classiques comme les réunions physiques, les documents imprimés (journaux, dépliants, magazines, brochures, etc.), les tableaux d'affichage, le théâtre, etc.

Mis à part les scientifiques et les chercheurs, le secteur agricole compte une grande variété d'acteurs et de parties prenantes, comprenant les agriculteurs, les acheteurs, les agents de vulgarisation, les décideurs et les consommateurs finaux. À chacun de ces intervenants correspondent divers besoins et utilisations en matière de TIC, le dénominateur commun étant le partage et l'apprentissage de connaissances.

Les TIC sont d'une grande importance pour les organisations paysannes. En effet les agriculteurs ont généralement besoin d'informations sur les prix du marché, les prévisions météorologiques, les facilités de transport, les installations de stockage, les cultures et les maladies du bétail, ainsi que des conseils généraux en matière d'agriculture. Ces informations peuvent être fournies par le TIC de diverses manières.

Dans le secteur agricole du Burkina Faso, les TIC sont utilisés dans divers domaines notamment :

- La diffusion d'information sur les prix et les stocks agricoles
- La Visibilité et le marketing des produits La Traçabilité et la certification des produits
- Les échanges et le partage entre les producteurs
- L'information et la sensibilisation des producteurs sur les différentes techniques culturales
- Le lobbying / plaidoyer ?

#### **3.1.1 Utilisation des TIC pour la diffusion d'information sur les prix et les stocks agricoles**

L'étude sur l'état des lieux des TIC dans le milieu rural réalisé par Ouédraogo et al. (2008) montre qu'il existe quelques systèmes d'informations sur les prix et les stocks de produits agricoles au Burkina qui utilisent les outils TIC à savoir des plates-formes électroniques. L'objectif principal de ces systèmes est de permettre aux gouvernements et aux populations de mieux anticiper sur les fluctuations des prix et des produits, et d'ainsi contribuer à la sécurité alimentaire:

Comme exemple on a au niveau national : La SONAGESS, le Bulletin électronique Afrique Verte, l'initiative TV KOODO en partenariat avec IICD, Le tradepoint de l'ONAC et la plateforme m-mobile.

Au niveau régional, nous avons les initiatives comme Esoko (avant Tradenet), Manobi et MISTOWA.

L'Union Monétaire ouest-africaine (UEMOA) possède également un dispositif qui s'appelle système d'information agricole régional (SIAR) dans le cadre de la politique agricole de l'Union.

Les producteurs utilisent également le téléphone surtout le mobile pour la recherche des marchés et pour s'informer sur le prix des produits agricole. La télévision et la radio sont également des outils TIC utilisés pour la diffusion d'information sur les prix et les stocks agricoles.

Mais il faut noter qu'il ne suffit pas d'avoir accès aux prix des marchés pour mieux commercialiser pour cela, il faut développer une compréhension plus profonde des mécanismes qui dirigent les marchés, de l'évolution des prix, des besoins des consommateurs, des motivations des acteurs sur les marchés, etc. Il s'agit en général d'un travail en longueur. Ce travail est fait au Burkina par des structures tel que Aprossa AV Burkina Faso ; CIR-B, Burkina Faso ; CIC-B, Burkina Faso.

### ***3.1.2 Utilisation des TIC pour la Visibilité et le marketing des produits agricoles***

En matière de visibilité et de marketing des produits du monde agricole, les TIC utilisés au Burkina par les producteurs sont les sites web, les dépliants, et les brochures. Il faut noter que le Burkina comme la plupart des pays reflétant les mêmes physionomies sociales et

économiques restent à la traîne pour plusieurs raisons : les acteurs sont très nouveaux sur le terrain des TIC ; il est coûteux de créer une plateforme web et l'expertise locale est rare.

On remarque en revanche que de plus en plus d'organisations construisent des sites webs, mais il existe beaucoup de lacunes dans la conception et le suivi des plateformes webs.

### **3.1.3 Utilisation des TIC pour la Traçabilité et la certification des produits agricoles**

Les producteurs utilisaient des fiches et de cahiers pour assurer la traçabilité de leur produit surtout au sein des OP qui veulent commercialiser. De nos jours plusieurs organisations paysannes numérisent leurs données dans des bases de données comme Access ou des tableurs comme Excel. Exemples : FEPPASI, APPROSA Afrique Verte Burkina

Certains OP ont commencé à utiliser des GPS pour mieux déterminer la superficie et la position exacte des champs de production. La formation à l'utilisation du GPS est relativement simple. Exemple : Song Taaba (Productrices de Karité) au Burkina. L'association arrive grâce à cela à avoir la certification plus facilement de ses produits et à commercialiser à l'extérieur.

### **3.1.4 Utilisation des TIC dans les échanges et le partage de connaissance entre les producteurs**

Plusieurs outils TIC sont utilisés par le monde agricole pour échanger et partager leur connaissance. Ce sont entre autres :

#### ***Le téléphone***

Le téléphone (fixe et mobile) est de plus en plus le moyen de communication le plus utilisé dans les échanges entre producteurs de différentes structures faitières. Mais il faut noter que le téléphone mobile devient progressivement le moyen de communication le plus utilisé dans le monde agricole compte tenu du fait que les réseaux couvrent plusieurs localités.

Plusieurs structures faitières ont opté pour le système de la flotte qui est un abonnement collectif à un service télécom, qui permet aux abonnés de téléphoner entre eux gratuitement ou à prix bas (il existe différentes modalités). C'est une option intéressante pour différents types d'organisations, qui veulent favoriser la communication entre membres/élus, entre différentes zones d'intervention, voire même entre différents acteurs des chaînes de valeur.

### ***Les centres de services multifonctionnels***

Les Centres de Service multifonctionnels sont des endroits qui remplissent déjà des fonctions liées aux besoins des OP, tels que lieu de réunion, lieu de stockage, siège administratif et représentatif, lieu de transformation, lieu de vente de produits, etc., et que l'on équipe en ordinateurs (avec ou sans connexion). L'avantage de cette combinaison de fonctions est que la durabilité est mieux assurée, et que le centre peut aider à renforcer le niveau d'organisation des OP

On a l'exemple de la Maison de Promotion de Karité (MIPROKA) de Song Taaba conçue pour renforcer les compétences des productrices de Karité au niveau local ainsi que leur accès à l'information et la communication, et pour promouvoir la consommation des produits locaux par la population locale.

#### ***3.1.5 Utilisation des TIC pour l'information et la sensibilisation des producteurs sur les différents thèmes liés au secteur agricole***

Plusieurs outils TIC sont utilisés par le monde agricole pour informer et sensibiliser les producteurs. Ce sont entre autres :

#### ***Les émissions radio et les théâtres forum***

Les émissions radio et les théâtres forum sont utilisées en général pour informer et sensibiliser les producteurs à la base. Ces moyens de communication sont très efficaces et ont un impact considérable sur les producteurs et conduisent à des changements de mentalité et d'habitude. Ce sont également des instruments qui permettent de toucher un plus grand nombre de producteurs à la fois.

On a deux types de radio qui sont utilisés par le monde agricole au Burkina à savoir :

La radio nationale *qui* couvre une large partie du territoire et Les *Radios communautaires qui sont des* radios de proximité et jouent un rôle très important dans la diffusion d'informations pertinentes dans les zones rurales. La proximité augmente en plus la confiance envers l'information diffusée. Exemple : radio Pag la yiri à Zabré

#### ***La télévision***

La couverture et l'impact de la télévision nationale ont beaucoup augmenté les dernières années. Pour la diffusion de certaines informations, elle semble même mieux placée que la radio. Les producteurs utilisent ce moyen de communication pour faire passer certains messages.

Exemple : l'émission *TV-Koodo* animée par des marionnettes, et qui combine des prix sur les marchés avec des informations pertinentes pour les producteurs.

Le monde agricole utilise aussi bien la télévision nationale que les télévisions commerciales privées.

### ***Le téléphone portable et les outils multimédias***

Les TIC notamment la composante multimédia ont permis aux animateurs et conseillers techniques intervenant auprès des organisations de producteurs d'améliorer la qualité et la visibilité de leurs formations et de leurs sessions de sensibilisation

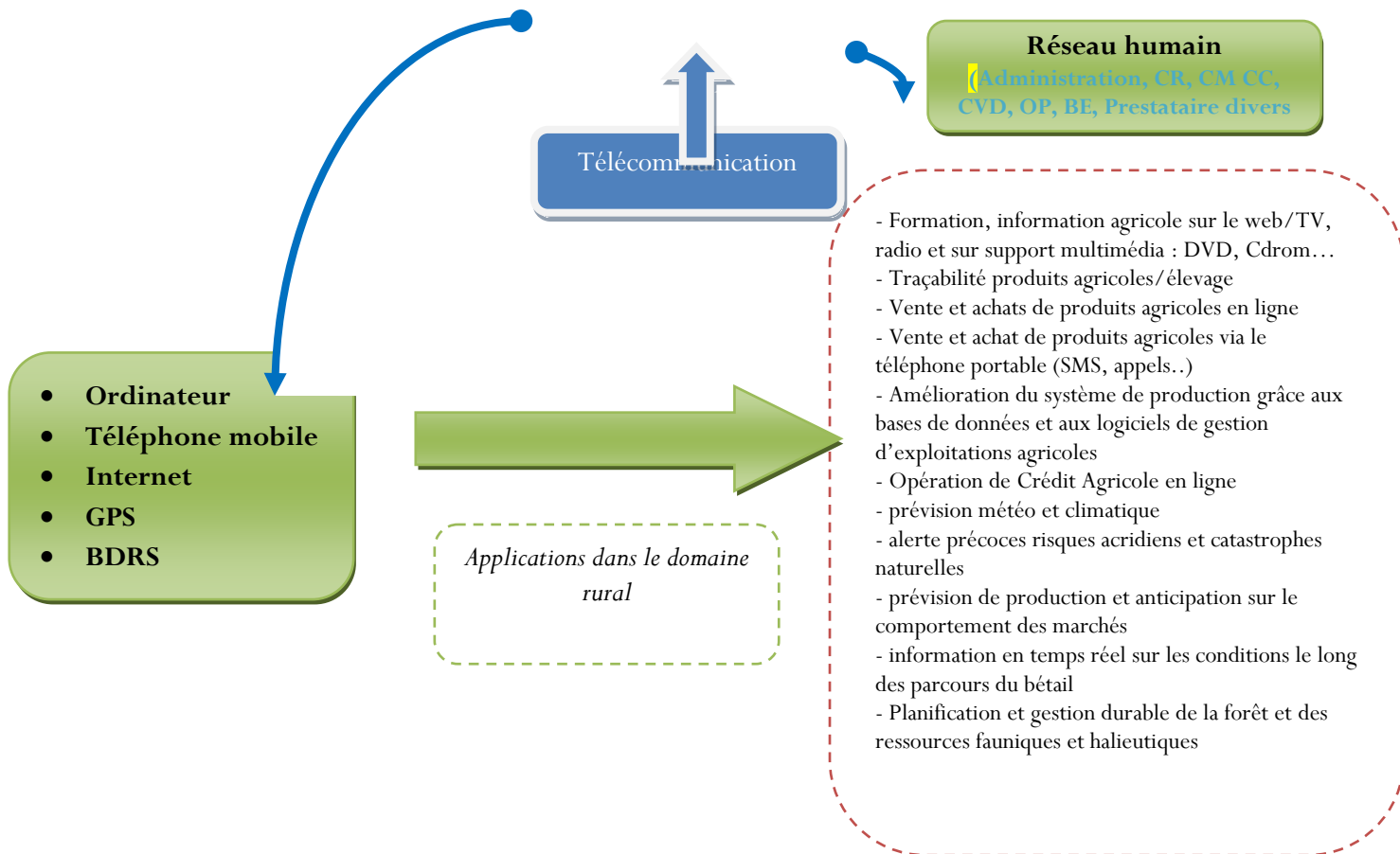
## **3.2 Les opportunités d'utilisation des TIC dans la promotion du développement économique rural**

Les avantages de l'utilisation des TIC par le monde agricole sont nombreux à savoir : rapidité de transfert des informations d'un point à un autre, facilité de stockage, baisse des coûts, possibilité de travail à distance et de travailler à plusieurs, grande interactivité et disparition de la notion de l'espace physique

Les applications sont très diversifiées et on peut dire qu'il ya très peu de domaines qui peuvent échapper aux TIC. Néanmoins, le plus important est d'avoir en tête un modèle économique et ne pas seulement utiliser les TIC pour la forme et comme un phénomène de mode.

Le schéma suivant fait une synthèse des TIC ainsi que des applications possibles dans le monde agricole.





**Source** : extrait de « rapport e-services pour le développement du monde rural, Sylvestre Ouédraogo, 2010

Les TIC peuvent être utilisées dans de nombreux domaines et peuvent servir à de nombreuses fins. L'utilisation des TIC dans le monde agricole peut contribuer à la professionnalisation des OP et à l'amélioration de leurs performances. Elles aident à la mise en œuvre effective des programmes d'activités.

L'on peut constater en général que si les producteurs ont accès à des informations pertinentes et qualitatives relatives à leurs méthodes de production, à leurs stocks et aux marchés qu'ils visent, ils peuvent augmenter leurs niveaux de production et obtenir de meilleurs prix pour leurs produits.

## LES LEÇONS ACTUELLES ET LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES TIC DANS LE MONDE RURAL.

---

Ce rapport a permis dans un premier temps d'analyser l'évolution des politiques agricoles au Burkina Faso dans leurs orientations stratégiques, leurs domaines d'intervention prioritaires ainsi que les bilans de leur mise en œuvre. Dans un deuxième temps, les caractéristiques générales du monde rural au Burkina Faso ont été analysées en mettant l'accent sur la diversité des filières agricoles ainsi que les opportunités de promotion de ces filières. Enfin, la dernière partie du rapport a fait une évaluation de l'utilisation des TIC en milieu rural en termes non seulement des usages que l'on trouve déjà sur le terrain, mais aussi en termes de possibilités d'usage.

Ce que l'on peut retenir c'est que le monde rural occupe une place importante dans toutes les stratégies de développement au Burkina Faso (CSLP, SCADD) si bien que de nombreuses politiques sectorielles ont été élaborées au cours des différentes années à l'endroit du milieu rural. Également, les TIC sont de plus en plus utilisées dans le milieu rural et commencent à se présenter comme de véritables opportunités pour l'accélérer le développement de ces zones.

Les expériences des projets pilotes au Burkina Faso comme ailleurs sont assez convaincantes pour aller de loin dans l'implémentation des usages TIC pour le monde rural. Ce développement ne pourra se faire qu'au prix d'une implication véritable des pouvoirs publics à travers le MARAH et le MPTIC pour ne citer que ces structures. En effet, nous touchons à la mission de service public quand on parle de téléphonie et d'Internet dans le monde rural. La lourdeur des projets et programme dans ce sens ( Cyber stratégies nationales, projet fonds de services universel... nous interpellent à entreprendre des actions plus ciblées pour ne pas paralyser les mécanismes actuels.

Une approche conséquente devra donc comprendre :

Une prise en compte des organisations faitières, associatives...qui sont des fers de lance dans l'utilisation des TIC pour le développement comme plateforme de bons exemples pour préparer le déploiement d'initiatives plus généralisées et le renforcement de leurs activités en incluant les dernières innovations de l'heure.

Le fait de surmonter les facteurs structurels (analphabétisme, manque d'énergie électrique,

faible expertise en TIC dans le monde rural) qui caractérisent le monde rural pour aller vers des démarches novatrices.

L'implication des opérateurs de téléphonie mobile, les grandes entreprises (minières par exemple<sup>o</sup> pour supporter des projets innovants dans le domaine des TIC pour le développement (prix des produits sur mobile...)

Ces approches auront comme socle d'actions un plaidoyer vigoureux en matière d'utilisation des TIC pour le développement en utilisant des réseaux spécialisés sur la question (réseau Burkina tic par exemple ).



## **BIBLIOGRAPHIE**

- BURKINA FASO, 2004 : Document de stratégie de développement rural à l'horizon 2015. janvier 2004, Ouagadougou, 143p.
- HESA, CEDRES, 2004. Projet de Recherche TASIM-AO. La commercialisation vivrière paysanne au Burkina Faso, 57p.
- MAHRH, 2005 : préparation du programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP), Ciblage des filières et de la zone d'intervention du PAFASP
- MCPEA, 2006 : Balance Commerciale et commerce extérieur, période 1997-2002, 279p
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1996. Lettre de Politique de Développement Agricole Durable, 16p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1999 : Stratégie de croissance durable du secteur de l'Agriculture : Plan stratégique opérationnel (PSO), janvier 1999.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE DEVELOPPEMENT, 2004 : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, janvier 2004, 134p.
- MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES, 1997. Note d'orientation du plan d'action de la politique de développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso. 47p.
- Ouédraogo Sylvestre, 2011, Rapport e-services pour le développement du monde rural, MPTIC
- OUEDRAOGO Souleymane (2007), Etude portant sur la situation actuelle de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest : Monographie de l'Agriculture du Burkina Faso.